

Question orale de Mme De Brouwer : Valoriser le culturel.

Mme De Brouwer estime que la culture contribue à la qualité de la vie, de façon individuelle ou collective. Elle participe au dynamisme de la cité et à son identité. Elle enrichit les diversités et les différences. Elle est un élément fondateur de cohésion sociale et d'intégration. La culture est un facteur de réflexion et de progrès pour tout citoyen.

Par conséquent, le groupe Ecolo considère qu'il est important de soutenir, d'encourager et de valoriser la culture sur le territoire communal car le patrimoine et les artistes ucclais méritent d'être mis en évidence afin qu'ils soient accessibles aux plus jeunes, aux citoyens dont les revenus sont modestes ainsi qu'aux personnes porteuses de handicap.

En cette dernière année de mandature, Mme de Brouwer souhaiterait donc poser les questions suivantes.

Quelle vision a inspiré le Collège en matière d'accès à la culture ?

Comment le Collège a-t-il valorisé la culture ou accru sa visibilité ?

Ne serait-il pas possible d'envisager la mise en place d'un « pass culture » ou la création d'un lieu permanent d'exposition pour les artistes locaux afin de valoriser le patrimoine ucclais ?

Mme l'Echevin Gol-Lescot répond que sa philosophie en ce domaine a toujours consisté à faire sortir la culture hors de ses murs, de manière à atteindre le plus grand nombre possible de citoyens et de créer par ce biais du lien social dans les quartiers.

La bibliothèque du Centre propose de nombreuses animations, depuis la lecture pour bébés aux cafés littéraires pour seniors organisés en concertation avec l'échevinat du Troisième Âge, en passant par l'accueil des écoles.

Le service de la Culture organise aussi des projections cinématographiques. Le territoire communal est émaillé d'une quinzaine de boîtes à livres qui remportent un franc succès. Contrairement à ce que d'aucuns tendent à affirmer, les boîtes à livres ne constituent pas une concurrence déloyale aux librairies mais leur amènent de nouveaux clients qui ont découvert le plaisir de lire.

Les bornes électriques qui auparavant été taguées servent actuellement de supports pour d'authentiques décorations réalisées par des artistes. Mme l'Echevin Gol-Lescot évoque aussi les sculptures en plein air installées place Guy d'Arezzo. La série de concerts d'été organisés au parc de Wolvendael s'avère particulièrement opportune pour les personnes qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances. De plus, le service de la Culture s'efforce de décentraliser les activités dans différents quartiers, grâce à des manifestations telles que la Fête du Homborch ou « Bouge ton Merlo ».

Le Doyenné-Maison des Arts d'Uccle est un lieu d'exposition prisé par les artistes et les ASBL locales. Les photos prises par des Ucclais qui y sont mises à l'honneur dans le cadre d'expositions organisées en concertation avec l'Association des comités de quartier d'Uccle (ACQU) sont ensuite présentées dans le parc de Wolvendael, à la piscine Longchamp et dans le bâtiment administratif sis rue Auguste Danse, de manière à ce qu'un maximum de gens aient l'occasion de les voir.

Mme l'Echevin Gol-Lescot ne pense pas qu'il soit nécessaire d'instaurer un « pass culture », dans la mesure où la plupart des activités culturelles accessibles sur le territoire ucclais ne sont pas payantes.

Mme De Brouwer précise que le groupe Ecolo apprécie les efforts fournis par le Collège pour faciliter l'accès à la culture.

Néanmoins, elle estime qu'il serait opportun d'aménager les boîtes à livres pour les rendre accessibles aux enfants.

Mme De Brouwer estime que l'instauration d'un « pass culture » pourrait contribuer à populariser le musée Van Buuren, seul musée privé situé sur le territoire communal, dont beaucoup de gens ignorent l'existence.

Mme l'Echevin Gol-Lescot est tout à fait disposée à aménager la hauteur des boîtes à livres pour les rendre accessibles aux enfants, et ce d'autant plus que de nombreux livres déposés dans ces dispositifs sont justement des livres pour enfants. La manifestation de l'« arbre à livres » au parc du Chat, qui a été organisée précédemment et qui sera réitérée cette année, est aménagée de manière à être compatible avec la taille des enfants.

Dans le cadre de la préparation de la Fête de l'Iris dans les communes, prévue pour le 5 mai prochain, Mme l'Echevin Gol-Lescot a contacté la conservatrice du musée Van Buuren, qui a marqué son assentiment aux initiatives susceptibles d'être prises par la commune d'Uccle pour mieux faire connaître son établissement. La découverte de ce musée est d'ailleurs encouragée par l'instauration d'un tarif de 3 € pour les visites effectuées le samedi de 10h00 à 13h00, les exigences de rentabilité imposant la réinstauration du tarif normal à partir de 13h00. En dépit des encouragements prodigués par la commune, le musée Van Buuren n'a pu être intégré au dispositif de la Fête de l'Iris, parce que « Visit Brussels » a refusé sa participation en raison des limitations horaires du tarif préférentiel. Mme l'Echevin Gol-Lescot n'est pas parvenue à convaincre les instances régionales de changer leur point de vue sur ce point, en dépit des différents courriers qu'elle leur a adressés.